

INVITATION PRESSE



Grenoble, le 19 mai 2016

Signature officielle de la convention cadre d'engagement du développement du Service Civique

Lundi 23 mai 2016 à 10h00

(Dans les salons de la Préfecture de l'Isère)

Le lundi 23 mai 2016 à 10h00, dans les salons de la Préfecture de l'Isère, aura lieu la signature officielle de la convention cadre d'engagement du développement du Service Civique en présence de Jean-Pierre BARBIER, Président du conseil départemental et de Jean-Paul BONNETAIN, préfet de l'Isère.

Le service civique est un dispositif qui permet à des jeunes âgés de 16 à 25 ans de s'engager dans des missions d'intérêt général au service de la collectivité pour une durée de 6 à 12 mois. Cela permet au jeune d'acquérir de l'expérience, des connaissances, ou encore de préparer son entrée dans la vie professionnelle. L'objectif de cette convention cadre est de promouvoir le Service Civique auprès notamment des collectivités locales.

Déroulé :

- ▶ Allocutions et présentation du service civique
- ▶ Témoignage de volontaires
- ▶ Échange avec la salle
- ▶ Signature officielle de la convention

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38